



Accident vehicule non assurer

Par **rallyman21**, le **30/01/2012** à **19:50**

Bonjour a tous,

Il y a moin de 1an j'ai u un accident de la route avec mon vehicule de competition alors que je fesait un essai (apres avoir remplacer un element de freinage)

alors que je descendai une route etroite non loin de chez moi, j'ai percuté le vehicule qui arrivait en face de moi (que je n'avait vue dans ce virage sans visibiliter)

Aujourd'hui je suis a 1 semaine de mon passage au tribunal,et je suis vraiment inquiet quand a ma sanction....

sur ma convocation, il m'est reprocher:

- _ Roulez avec un véhicule non assurer
- _ Roulez avec un vehicule non conforme
- _ Non controle du véhicule
- _ Blessure involontaire.

Si quelq'un a une idée des sanctions que je peut avoir.....

Merci a tous par avance pour vos reponse (meme si sa n'est pas celle que je voudrais entendre...)

Par **razor2**, le **01/02/2012** à **16:21**

Amende, suspension du permis, confiscation du véhicule, prison avec sursis, la panoplie est large....